

Dispositif pour le contrôle du centrage en sens axial des roues de bicyclettes sur leurs pivots.

M. TULLIO CAMPAGNOLO résidant en Italie.

Demandé le 19 octobre 1949, à 14^h 1^m, à Paris.

Délivré le 17 octobre 1951. — Publié le 14 février 1952.

(Demande de brevet déposée en Italie le 6 décembre 1948. — Déclaration du déposant.)

Le centrage en sens axial des roues de bicyclettes à roues démontables sur leurs pivots était effectué jusqu'ici à vue, ce qui prenait beaucoup de temps, sans pour cela obtenir la précision nécessaire pour que le cycle réponde entièrement aux exigences de marche; cette difficulté dérivait principalement du fait que généralement les deux centres à rais unissant le moyeu au bandage n'étaient pas symétriques par égard au plan central du bandage; celui-ci devant être centré entre les feuillures des contrecônes.

On obtient un rapide et facile centrage par le dispositif objet de la présente invention; ce dispositif est caractérisé en ce qu'il comprend un calibre universel portant deux surfaces fixes disposées sur le même plan qui sont aptes à être appuyées sur le côté du bandage de la roue. Ces surfaces sont éloignées l'une de l'autre de façon à couvrir tous les diamètres possibles de bandages. Une troisième surface est disposée centralement et parallèlement aux précédentes à une distance de leur plan commun réglable suivant la distance entre les feuillures des contrecônes et l'épaisseur du bandage.

Un mode de réalisation de l'invention est représenté à titre d'exemple dans les dessins annexés, dans lesquels :

La figure 1 est une vue de profil du dispositif monté sur la roue de bicyclette;

La figure 2 en est une vue en élévation de la figure 1 et représentant la poignée.

Dans le mode de réalisation choisi et représenté en figure 1, le dispositif consiste en un étrier 1 ayant deux bras formant un angle à la façon d'un compas qui à leurs extrémités se terminent avec des surfaces 1' disposées sur le même plan, ces surfaces étant destinées à être placées alternativement en contact avec les deux côtés du

bandage C. Sur la bisectrice de l'angle formé par les deux bras de l'étrier 1 est disposé un pivot fileté 2 portant une surface plane 2' parallèle aux surfaces 1'; la distance entre le plan de la surface 2' et celui des surfaces 1' peut être réglée en vissant plus ou moins le pivot fileté 2 dans le corps central 1" de l'étrier, suivant les dimensions du moyeu et du bandage de la roue à centrer.

On accomplit le centrage en prenant l'étrier par la poignée 3 située coaxialement du côté opposé au pivot 2 et en faisant adhérer les surfaces 1' alternativement sur les deux flancs du bandage C; le centrage sera parfait lorsque, en faisant adhérer les surfaces 1' au bandage, la surface 2' viendra se trouver soit de l'un ou de l'autre côté en contact avec la feuillure des contrecônes. Naturellement un trou aboutissant sur la surface 2' est prévu dans le pivot fileté 2 pour recevoir le pivot de la roue.

RÉSUMÉ.

Dispositif pour le centrage en sens axial des roues de bicyclette sur leurs pivots, caractérisé en ce qu'il comprend un calibre universel portant deux surfaces fixes disposées sur le même plan, qui sont aptes à être appuyées sur le côté du bandage de la roue — ces surfaces étant éloignées l'une de l'autre de manière à couvrir tous les diamètres possibles de bandages — et une troisième surface est disposée centralement et parallèlement aux précédentes à une distance de leur plan commun réglable suivant la distance entre les feuillures des contrecônes et l'épaisseur du bandage.

TULLIO CAMPAGNOLO.

Par procuration :

Cabinet J. BONNET-THIRION.

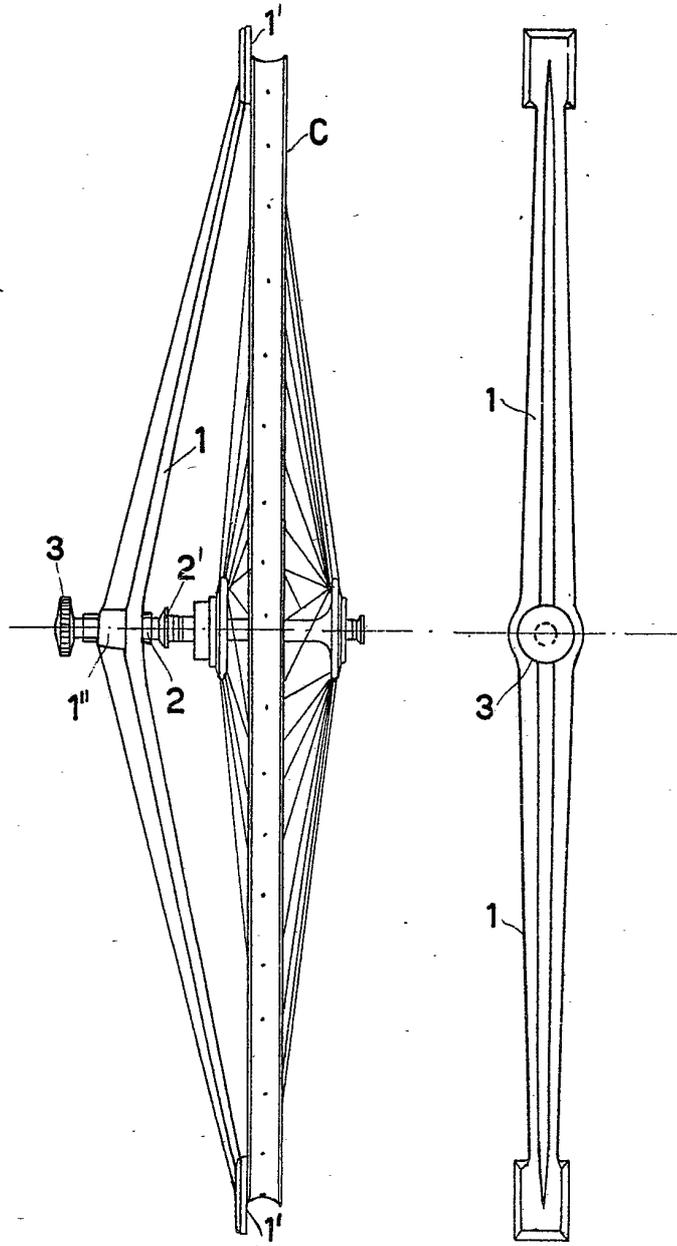


FIG. 1.

FIG. 2.